

Les démarches d'embauche

La DUE - Déclaration Unique d'Embauche

Comme pour toute embauche, vous êtes tenus de le déclarer. Cette déclaration doit être faite au plus tôt dans les 8 jours précédant la date d'embauche et au plus tard la veille de l'embauche.

La DUE permet en une seule déclaration de remplir 7 formalités.

Rendez-vous sur le site

<http://www.due.fr>

Le Contrat d'Apprentissage

Pour vous procurer le formulaire, 3 possibilités :

- En règle générale, au jeune nous indiquant avoir trouvé une entreprise, nous fournissons un formulaire de Contrat d'Apprentissage.

- Sur simple demande auprès de votre chambre consulaire, il vous sera transmis ce même formulaire.

- Sur internet en suivant le lien :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/formulaires/formation-apprentissage/10103-04-contrat-apprentissage-ou-avenant..html> (Attention de bien mettre les 2 points avant html)

ou

en tapant « **cerfa 10103** » sur votre moteur de recherche.

Une fois rempli et signé par les parties (entreprise, apprenti et parents) les 3 exemplaires du Contrat d'Apprentissage doivent nous être retournés. Le délai d'enregistrement pouvant être de plusieurs semaines, vous prendrez soin d'en faire une copie.

Après contrôle et visa, le CFA transmet le Contrat d'Apprentissage à la Chambre consulaire compétente.

Une fois le contrat traité et enregistré, ce dernier vous sera alors transmis.

En cas d'irrégularité, vous en serez informé par courrier. Vous aurez alors un délai de 15 jours pour régulariser la situation. En l'absence de réponse de votre part, l'enregistrement du contrat sera alors refusé.

A défaut d'enregistrement, le Contrat d'Apprentissage est requalifié en Contrat à Durée Indéterminée de droit commun avec les conséquences financières que cela impliquent.

L'aptitude médicale

Comme pour tout salarié, l'entreprise est tenue de faire passer une visite médicale d'embauche à ses apprentis.

La fiche d'aptitude est à transmettre à la chambre consulaire dans les 15 jours au plus suivant le début du contrat.